

Les centres spirituels attendent le retour des retraitants

— En raison des contraintes sanitaires, les centres spirituels ne peuvent plus accueillir de retraitants.

— Malgré les aides de l'État, ces fermetures ont des conséquences économiques qui poussent ces centres à trouver de nouvelles voies et à s'interroger sur l'avenir.

« Retraite annulée. » Sur le site des Foyers des charités, le bandeau barre toutes les prochaines sessions proposées dans l'un des onze centres de l'Hexagone, qui n'accueillent pas moins de 16 000 personnes au cours d'une année « normale ». Et les tentatives de programmation à quelques jours ou quelques semaines semblent inexorablement condamnées à prendre la même voie. Cet exemple n'est, hélas, pas isolé : en raison du Covid-19, l'ensemble des centres spirituels du pays ont dû renoncer à accueillir des groupes.

Malgré un ton enjoué, Anne-Cécile Guillemain dissimule mal une certaine tristesse. Les Tourelles de Condette, cette belle maison du diocèse d'Arras (Pas-de-Calais) qu'elle dirige, sont désespérément vides. « C'est par le passage de tant de personnes que cette maison vit », soupire-t-elle. L'établissement d'une cinquantaine de chambres, en lisière d'un bois et à quelques dizaines de mètres de la Côte d'Opale, n'a plus hébergé personne depuis la fin du mois d'octobre. Partout, le triste constat est semblable, même si quelques centres ont rouvert entre décembre et mars.

Au-delà du manque spirituel qu'il engendre, l'arrêt des activités a aussi des conséquences économiques importantes. « L'an dernier, les recettes ont diminué de moitié », confirme Timothy Kearney, de L'Arche, qui reçoit habituellement des retraitants à la Ferme de Trosly, dans l'Oise. À l'instar de nombreux autres acteurs économiques du pays, la quasi-totalité des centres spirituels de France a dû se résoudre à des mesures de chômage partiel, pour tout ou partie des salariés qui assurent le fonctionnement quotidien. Malgré ces mesures, la situation économique reste difficile. « Même si nous avons reçu des aides via les fonds de solidarité, elles ne couvrent pas la totalité des pertes, notamment à cause des frais fixes importants », souligne le père Clément Nguyen, directeur par inté-



Retraite sur le thème « Fonder sa vie sur la confiance en Dieu », organisée par le centre spirituel des Carmes d'Avon (Seine-et-Marne), en août 2017. Corinne Simon/Ciric

repères

Un arrêt quasi total

L'an dernier, les centres spirituels ont dû fermer quasiment du jour au lendemain. Durant tout le premier confinement, leurs portes ont dû rester complètement closes – à l'exception des chapelles, lorsque celles-ci étaient directement accessibles de l'extérieur.

Pendant le second et le troisième confinement, les accueils

de plusieurs jours étaient interdits. Des groupes ont toutefois pu être accueillis durant quelques jours, pour des moments de formation. Des personnes seules, habitant à une dizaine de kilomètres maximum, ont également pu être reçues pour de l'accompagnement spirituel.

Les centres spirituels espèrent pouvoir accueillir des retraitants cet été. Nombre d'entre eux ont déjà des réservations quasiment au maximum de leurs capacités.

rim du centre jésuite Manrèse, en banlieue parisienne.

Face à cette situation, certains centres spirituels bénéficient de l'aide du diocèse dont ils dépendent. « Le diocèse assure déjà une part du financement en temps normal et va devoir subir cet impact financier, même si nous limitons au maximum les frais », indique le père Paul Morineau, directeur du centre spirituel de l'Immaculée, en Vendée. « Au total, nous allons perdre une année d'exploitation et c'est une somme importante qui va se répercuter sur le budget diocésain », abonde Anne-Cécile Guillemain, de la maison de la Côte d'Opale, tout en précisant que l'avenir du lieu n'est pas en cause.

Pour les centres spirituels qui ne dépendent pas d'un diocèse, il faut trouver d'autres moyens de financement. « Les dons nous permettent d'assurer le minimum pour vivre et non simplement survivre », indique, reconnaissante, Aurélie Carpentier, déléguée à la communication des Foyers de charité. D'autant que les centres spirituels ne sont pas totalement à l'arrêt. « Depuis le confinement, nous proposons un certain nombre de retraites en ligne selon un mécanisme désormais bien rodé », raconte ainsi le père Nguyen. Alors que Manrèse est un haut lieu des retraites de préparation au mariage pour les couples de la région parisienne, deux tiers des fiancés adoptent cette nou-

velle formule, tandis que le dernier tiers préfère attendre une réouverture des centres spirituels. « Le côté positif de ces mesures est que nous avons été contraints à la créativité », sourit Timothy Kearney. Bien qu'en ligne, ces sessions sont payantes, et offrent une source de revenus.

Pour beaucoup, cette baisse forcée de l'activité a permis d'ouvrir une réflexion sur leur fonctionnement. « Les communautés essaient d'accueillir ces contraintes pour faire des choses qu'elles n'ont jamais le temps de faire et réfléchir à leur mission pour la rendre encore plus féconde », assure Aurélie Carpentier. De son côté, le père Nguyen s'interroge : « À quoi cette pandémie nous appelle-t-elle ? » Il ima-

Pour beaucoup, cette baisse forcée de l'activité a permis d'ouvrir une réflexion sur leur fonctionnement.

gine déjà pour Manrèse un accueil plus dépouillé, impliquant davantage les retraitants dans les tâches quotidiennes. Le jésuite s'en dit convaincu : « Il existe une convergence entre la nécessité économique et un appel spirituel à évoluer. »

Xavier Le Normand

essentiel

Vatican — Le pape François ouvrira les états généraux de la natalité

Le Vatican a annoncé lundi 3 mai que le pape François ouvrira les états généraux de la natalité le vendredi 14 mai. Pour inaugurer cet événement organisé en ligne par le Forum des associations familiales, il se rendra à l'auditorium de la Via della Conciliazione. Le Forum des associations familiales est un organisme fondé en 1992 avec l'objectif de promouvoir la défense de la famille dans le monde politique en Italie, un pays où la baisse de la natalité inquiète.

Rome — Sept canonisations en attente de célébration

Lors d'un consistoire tenu lundi 3 mai, le pape a approuvé la canonisation de sept bienheureux, dont Charles de Foucauld. Contrairement aux habitudes, la date de la canonisation à Rome n'a pas été fixée : en raison de la pandémie et pour s'assurer de la présence nombreuse de fidèles, Rome a décidé de fixer la date ultérieurement. Avec Charles de Foucauld sont canonisés le prêtre français César de Bus (1544-1607), fondateur des Pères de la doctrine chrétienne, Lazaro Deva-sahayam, martyr, et quatre fondateurs : Luigi Maria Palazzolo, Giustino Maria Russolillo, Maria Francesca di Gesù et Maria Domenica Mantovani.

Islam — Rupture du jeûne virtuel pour de jeunes exilés

Pour la deuxième année, en raison de la pandémie, le programme JRS jeunes du Service jésuite des réfugiés (JRS) propose, mardi 4 mai à 21 heures, un *iftar* (rupture du jeûne de ramadan) en ligne. Ce rendez-vous national rassemblera les jeunes de huit villes, invités à cuisiner une spécialité de leur pays et à la présenter par écrans interposés. JRS n'a pas cessé ses activités depuis un an, même si beaucoup ont dû se « dématérialiser » (cours de français, etc.).

sur la-croix.com
Un article détaillé

sur la-croix.com
— En cas de conclave, il ne reviendrait plus au cardinal Sarah de prononcer l'« Habemus papam »